

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS10

présenté par
M. Bapt, rapporteur

ARTICLE 12

À l'alinéa 3, après la première occurrence du mot :

« vieillesse »

insérer les mots :

« des travailleurs salariés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.